BULLETIN D'ADHÉSION

Choisissez votre type d'adhésion.

Chaque adhésion inclut un don qui ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu de 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable pour un particulier.

L'option Duo vous permet de venir accompagné d'une personne de votre choix dans l'ensemble des espaces du château et du domaine de Versailles. Cette option ne permet pas d'inscrire la personne aux activités du programme culturel.

		Montant de l'adhésion à payer		Montant du don inclus dans la cotisation
ADHÉRENT	Individuel	60€		20 €
	+ option Duo	90 €		20 €
	Couple	90 €		30 €
	+ option Duo	150€		30 €
SOCIÉTAIRE	Individuel	170€		130 €
	+ option Duo	200 €		130 €
	Couple	255 €		195€
	+ option Duo	315€		193€
	Individuel 600 € □	500 €		
BIENFAITEUR	+ option Catalogues (3 catalogues d'exposition par an)	800 €		550 €
	Couple option Duo incluse	800 €		650 €
	+ option Catalogues (3 catalogues d'exposition par an)	1 000 €		700 €

Pour une adhésion JEUNE AMI de 0 à 25 ans (50 €), demandez-nous le bulletin spécifique!

- Renseignez vos coordonnées au dos du bulletin.
- 3 Envoyez votre bulletin d'adhésion complété et accompagné de votre (vos) photo(s) et de votre règlement à l'ordre de la Société des Amis de Versailles.

Pour régler par carte bancaire : 01.30.83.75.48 Pour réaler par virement : adhesions@amisdeversailles.com Pour adhérer en ligne : www.amisdeversailles.com

Chaque carte de membre est nominative et réservée à un usage strictement privé. Elle ne peut en aucun cas être utilisée à des fins professionnelles ou commerciales.



Plus de 110 ans d'existence



Plus de 300

acquisitions et restaurations financées depuis 1907



5 000

Amis et leunes Amis et de nombreux mécènes (particuliers et entreprises)

200 activités culturelles à l'année (visites, excursions, conférences, voyages)







Société des Amis de Versailles

Château de Versailles RP 834

FR-78008 VERSAILLES CEDEX Tel: +33 (0)1 30 83 75 48 Fax: +33 (0)1 30 83 75 19 contact@amisdeversailles.com

Association loi 1901 créée en 1907 reconnue d'utilité publique en 1913 Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux : #amisdeversailles









Graphisme

Impression IMPRIMERIE PORT ROYAL



BULLETIN D'ADHÉSION



CONTRIBUER

aux projets de restauration et d'acquisition du Château

Adhérer à la Société des Amis de Versailles, c'est apporter votre soutien à la seule association privée agissant depuis 1907 pour la restauration, l'enrichissement des collections, la préservation et le rayonnement du château et du domaine de Versailles.

BÉNÉFICIER

d'avantages exclusifs

Chaque membre reçoit une carte nominative, valable pour l'année civile, qui permet de bénéficier :

- d'un accès gratuit et illimité dans tout le domaine de Versailles,
- d'un accès coupe-file au Château,
- de réductions au Château (boutiques, restaurants, loisirs),
- d'offres préférentielles chez nos partenaires.

DÉCOUVRIR

le Château comme vous ne l'avez jamais vu

Grâce à votre carte de membre, vous pouvez vous inscrire :

- aux activités réservées aux Amis de Versailles (visites, conférences, excursions et voyages),
- aux visites organisées par le Château en bénéficiant de tarifs réduits.



Retrouvez toutes les informations relatives aux adhésions, activités et avantages, ainsi que l'actualité de nos projets sur notre site internet

www.amisdeversailles.com

AVANTAGES DES AMIS	ADHÉRENT	SOCIÉTAIRE	BIENFAITEUR
ACCÈS GRATUIT ET ILLIMITÉ AU CHÂTEAU ET DANS TOUT LE DOMAINE Château (audioguide compris), domaine de Trianon, jardins y compris les jours de Grandes Eaux Musicales ou de Jardins Musicaux, galerie des Carrosses, expositions temporaires	8	<u>@</u>	<u>@</u>
ACCÈS COUPE-FILE AU CHÂTEAU Accès coupefile à l'entrée A du pavillon Dufour		8	8
PROGRAMME EXCLUSIF D'ACTIVITÉS CULTURELLES Visites, conférences, rencontres, excursions, voyages			
RÉDUCTIONS SUR LES SERVICES PROPOSÉS DANS LE DOMAINE		8	8
TARIFS PRÉFÉRENTIELS ET OFFRES CHEZ NOS PARTENAIRES		8	8
VISITES « PRIVILÈGE » Visites privées avec des experts, conservateurs ou propriétaires de lieux		8	8
INVITATIONS À DES SOIRÉES PRIVÉES Expositions temporaires, grande soirée annuelle		8	8
VERSALIA Revue de la Société des Amis de Versailles (1 numéro par an)		8	8
VISITES « PRESTIGE » Invitations à des visites et soirées d'exception			8
CHÂTEAU DE VERSAILLES MAGAZINE (4 numéros par an)			8

Vous pouvez aussi soutenir les projets de la Société des Amis de Versailles par un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

En tant qu'association reconnue d'utilité publique, la Société des Amis de Versailles est également habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie en totale exonération de droits de mutation.

En savoir plus sur les dons et legs : www.amisdeversailles.com / Rubrique Mécénat

BULLETIN D'ADHÉSION

ENVOYEZ-NOUS CE FORMULAIRE COMPLÉTÉ ET ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT (VOIR OPTIONS AU DOS)

O Madame O Monsieur Nom		PHOTO Membre 1
Prénom		
Date de naissance		
Profession	Tél.	
E-mail		
Adresse		
	Code Postal	
Ville	Pays	
O Madame O Monsieur		РНОТО
Nom		MEMBRE 2
Prénom		
Date de naissance		
Profession	Tél.	
F-mail		
L IIIUII		
Adresse		
Adresse Ville Si vous offrez cette adhésion, veuil	Code Postal Pays	
Adresse Ville Si vous offrez cette adhésion, veuil pour recevoir votre reçu fiscal		ées
Adresse Ville Si vous offrez cette adhésion, veuil pour recevoir votre reçu fiscal	Code Postal Pays Pays ez préciser vos coordonn	ées
Adresse Ville Si vous offrez cette adhésion, veuil pour recevoir votre reçu fiscal Nom Prénom	Code Postal Pays ez préciser vos coordonn	ées
Adresse Ville Si vous offrez cette adhésion, veuil pour recevoir votre reçu fiscal Nom Prénom Raison sociale	Code Postal Pays Pays ez préciser vos coordonn	ées
Adresse Ville Si vous offrez cette adhésion, veuil pour recevoir votre reçu fiscal Nom Prénom Raison sociale E-mail	Code Postal Pays ez préciser vos coordonn	ées
Adresse	Code Postal Pays ez préciser vos coordonn Code Postal	ées

Les informations recueillies sont enregistrées par la Societé des Amis de Versailles dans un fichier informatise à des tins de gestion interne, pour permettre notamment l'édition des cartes de membre, l'émission des reçus fiscaux et l'envoi de courriers postaux ou électroniques. Elles ne sont ni vendues, ni louées, ni échangées, ni cédées à des tiers et sont conservées pour la durée nécessaire à la réalisation des finalités exposées ci-dessus. La Société des Amis de Versailles s'engage également à ne pas transférer vos données en dehors de l'Union européenne. Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit de consultation, mise à jour, modification, limitation, suppression ainsi qu'un droit à la portabilité de vos données à caractère personnel. Pour exercer ces droits, contactez-nous.